

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 12 avril 2013

**Service instructeur**  
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2013-4-6-4

**Service consulté**

**SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS LUTTANT CONTRE L'EROSION  
DANS LE CADRE DU PLAN VEGETAL POUR L'ENVIRONNEMENT  
C244 DEVELOPPEMENT RURAL**

Résumé : Dans le cadre du Plan Végétal pour l'Environnement (PVE), il vous est proposé de vous prononcer sur deux dossiers éligibles représentant un total de 3 950 € de subventions.

A l'instar du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) pour la filière élevage, l'Etat a souhaité mettre en place en 2006 un plan d'aide aux investissements pour la filière grandes cultures, le plan végétal environnement (PVE). Comme le PMBE, le PVE associe les différents financeurs publics (Etat, collectivités, Agence de l'Eau), assure la cohérence des interventions et a l'avantage d'être notifié à BRUXELLES et d'être cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Lors du Budget Primitif (BP) 2007, le Département a décidé d'intervenir sur les investissements relatifs à l'enjeu érosion, l'Etat, la Région et l'Agence de l'Eau intervenant sur les enjeux nitrates et produits phytosanitaires. Cette implication a été inscrite au contrat de projets et dans le volet régional (DRDR) du plan de développement rural hexagonal (PDRH).

Le paiement des aides PVE se fait via l'Agence de Services et de Paiement (ASP), avec laquelle une convention de paiement associée a été signée.

Dans ce cadre, deux dossiers ont fait l'objet d'un examen par le Comité technique PVE réuni le 12 février 2013 (ce comité regroupe l'ensemble des partenaires techniques et financiers de cette démarche). Ils concernent l'acquisition d'une herse rotative et d'un déchaumeur.

Il vous est proposé de soutenir ces deux projets qui s'avèrent éligibles aux critères.

En cas d'accord de votre part, les subventions s'élèveront globalement à 3 950 € et seront versées à l'ASP du Programme C244 Chapitre 204 Fonction 74 Nature 204181, conformément à la convention en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 AVRIL 2013

**Développement rural (Inv)  
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU04085	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Matériel de lutte contre l'érosion SCEA KLINGER ZIND – WINTZENHEIM – herse rotative	3 500,00	40%	1 400,00
DRU04086	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Matériel de lutte contre l'érosion EARL RICHART – ROPPENTZWILLER - déchaumeur	6 000,00	42,5%	2 550,00
			<b>Total</b>	<b>3 950,00</b>